

LE BILAN DE COMPÉTENCES PERMET DE

- > Faire le point sur vos intérêts, vos motivations, vos compétences, vos acquis, votre potentiel, vos valeurs, votre personnalité...
- > Envisager toutes les évolutions de carrière possibles : transition professionnelle, promotion, réorientation partielle ou totale
- > Trouver votre voie, opérer un choix entre plusieurs projets professionnels. Valider un projet professionnel précis associé ou non à un projet de formation
- > Accompagner l'évolution et les changements de votre poste de travail. Anticiper un reclassement interne ou externe
- > Intégrer une problématique de santé, un événement indésirable dans la continuité de votre carrière
- > Vous stabiliser grâce à un projet professionnel pertinent en phase avec le marché de l'emploi
- > Créer ou reprendre une entreprise
- > Être assisté dans la concrétisation et l'optimisation de votre projet professionnel : parcours de formation, validation d'acquis, certification, stratégie et techniques de recherche d'emploi...

ACCESSIBILITÉ / MODALITÉS PRATIQUES

Accessibilité

- > Salarié en CDI : 5 années de salariat consécutives ou non, 12 mois dans l'entreprise actuelle
- > Salarié en CDD : 24 mois de salariat consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois consécutifs ou non sur les 12 derniers mois
- > Demandeur d'emploi et intérimaire, nous consulter
- > Le bilan de compétences est accessible aux travailleurs handicapés : locaux aux normes, tests compatibles avec liseuse numérique ...

Modalités pratiques

- > Totalement confidentiel. Seul le bénéficiaire est destinataire des résultats. En aucun cas l'employeur ne peut y avoir accès

- > Sur le temps de travail (avec maintien de votre rémunération) après accord de votre employeur ou en dehors du temps de travail, sans que l'employeur ne soit averti de votre démarche
- > En entrée permanente après accord du financeur, selon un calendrier convenu en fonction des disponibilités du bénéficiaire. Une durée totale de 24h. Possibilité d'accueil le samedi matin.
- > Réalisation en 8 entretiens individuels au Centre de bilan
- > Aucun prérequis de niveau de formation. Seule la maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, expression orale) est demandée
- > Un coût de **1 908 €**. Financement intégral possible dans le cadre du C.P.F.. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information sur les modalités de prise en charge.

99.3%

de satisfaction
Toutes prestations
confondues

100%

de satisfaction
bilan de compétences
dont 93.7 % de «très
satisfaits»

100%

de satisfaction
accompagnement
du consultant

100%

de
recommandation

0%

d'abandon

L'ISEFORM mobilise une équipe pluridisciplinaire

Psychologues du travail

Consultants « Carrière / Emploi »

**Chargées de documentation /
Experts « Métier »**

Chargés de développement

Entretien gratuit et sans engagement afin d'analyser vos attentes et vos besoins et de vous proposer un bilan de compétences personnalisé

Sur simple appel au **03 20 160 363** ou par mail
lvaroquier@iseformsante.fr

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 18h30
et le samedi de 8h à 12h

À proximité de l'arrêt de bus Épi de soif et de la station de métro CHR B Calmette - Parking privé, 3 places handicapées proches de l'entrée

UNE PHASE PRÉLIMINAIRE

En entretien avec un psychologue du travail, cette phase permet d'individualiser la prestation

- > Analyser les besoins et les attentes du bénéficiaire :
 - préciser le contexte de réalisation du bilan
 - proposer un protocole de bilan de compétences adapté, l'expliquer, présenter les méthodes et techniques mises en œuvre et leur finalité
 - informer sur les modalités pratiques de déroulement du bilan de compétences
 - s'assurer que le protocole et les modalités pratiques conviennent au bénéficiaire

UNE PHASE D'INVESTIGATION

Un portfolio professionnel

- > Mener une réflexion sur son parcours professionnel, s'approprier les éléments principaux, les évolutions...
- > Exprimer son ressenti, procéder à une analyse de la valeur, de ses attraits...
- > Étudier les possibilités de validation des acquis, de certification
- > Dégager des pistes en continuité de carrière ou en repositionnement professionnel

Un ensemble de tests, d'épreuves corrigées et analysées en entretiens approfondis

- > Analyser :
 - la personnalité, les attitudes professionnelles et personnelles...
 - les motivations, les intérêts, les valeurs
 - les potentiels, les aptitudes, les savoirs généraux et professionnels
- > Échanger sur ces éléments, définir ensemble les bases du projet
- > Identifier des pistes potentielles en réorientation partielle ou totale

Une première enquête « projets » :

- > Préciser les caractéristiques de chaque piste : domaine et type d'activité, métier, modalités d'exercice et perspectives d'évolution
- > Employeurs potentiels, marché de l'emploi, critères de recrutement, formation(s) requise(s)
- > Affiner la représentation de chacune des pistes potentielles
- > Faciliter le choix par une analyse guidée : dégager les avantages et limites de chaque projet et les comparer

Une seconde enquête « projet » approfondie : décision / validation

- > Se rapprocher de professionnels en exercice afin d'affiner et opérationnaliser la représentation du métier : missions, activités, compétences...
- > Préciser les étapes du parcours du projet
- > Aider le bénéficiaire à argumenter son choix
- > Initier une démarche réseau pour faciliter la mise en œuvre du projet

UNE PHASE DE CONCLUSION

Co-rédiger le document de synthèse du bilan de compétences

- > Résumer l'intégralité des résultats significatifs des différentes étapes du bilan :
 - les déterminants du projet
 - les atouts personnels et professionnels du bénéficiaire
 - le parcours de réalisation du projet : les étapes, les moyens mobilisables : validation d'acquis, formation(s), stratégie de recherche d'emploi...

LE SUIVI DU BILAN

Le bénéficiaire est convié 6 mois après la fin de son bilan de compétences à un entretien de suivi. Il peut à tout moment solliciter le consultant, la chargée de documentation et/ou le psychologue pour toute aide dont il aurait besoin.

L'ISEFORM Santé est certifié QUALIOPI au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, bilans de compétences, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.



ISEFORM SANTÉ / Espace Carrière
351 rue Ambroise Paré - 59120 LOOS

Bâtiment Cyr Voisin, entrée « Accompagnement professionnel »

Tél. 03 20 16 03 60 - www.iseformsante.fr - contact@iseformsante.fr